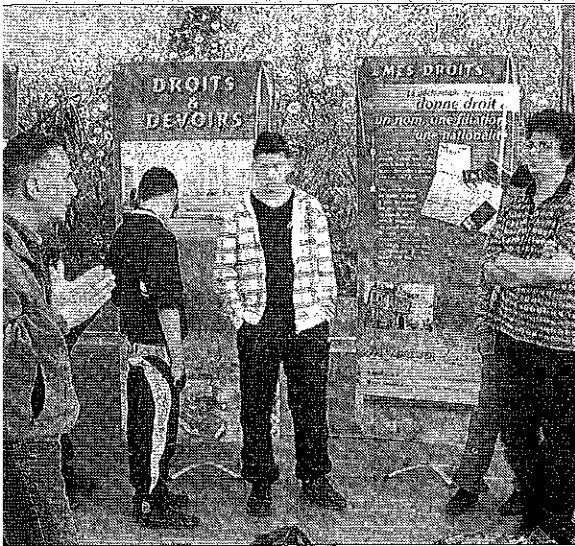


Le système judiciaire expliqué aux jeunes



Éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse et intervenants de la Maison de la justice et du droit.

Mardi, le palais de justice de Chambéry avait ouvert ses portes aux collégiens de Savoie pour une journée consacrée à la découverte du système judiciaire français.

Trois ateliers avaient été organisés.

Lors du premier, un extrait du film de Raymond Depardon, 10^e chambre d'audience, était diffusé, à la suite de quoi une discussion était lancée, animée par des magistrats, des avocats, des greffiers et des membres des associations de défense des victimes.

Avant de passer un extrait montrant le résultat des délibérations, les intervenants font un petit sondage :

l'homme est-il coupable ? Une moitié pense que non, un quart que oui. Au final, l'homme est acquitté. Jean-Pierre Valensi, procureur de la république, sent les élèves "intéressés, que les questions de justice les concernent". Le second atelier était consacré au droit des mineurs. Plusieurs panneaux résument les droits et devoirs des 13/18 ans, tandis que la discussion était menée par des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse et des intervenants de la Maison de la justice et du droit (MJD). Enfin, le troisième atelier était consacré aux droits des femmes, et animé par le Centre d'information sur le droit des femmes et des

familles (CIDFF) et SOS femmes violences. Roland Esch, président du Tribunal de grande instance de Chambéry et président du CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit), organisateur de l'événement, par du principe que "la justice est très mal connue. L'objectif de cette journée est de montrer comment elle fonctionne et qui on est." 2000 collégiens et lycéens y ont participé l'an passé, ils seront quelques centaines de moins cette année. "C'est un gros travail de préparation. Et ce qui est intéressant, c'est que avocats, magistrats, travailleurs sociaux y travaillent ensemble."

Adrien POTOČNĀK-VAILLANT